

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) envisage de passer les marchés au titre de l'année 2025 portant sur les travaux, fournitures, services courants et prestations intellectuelles notamment :

- **Location de véhicules ;**
- **Lavage de véhicules ;**
- **Contrôle technique des véhicules ;**
- **Location de mobiliers (tables, chaises) ;**
- **Travaux de Génie civil ;**
- **Service de Transit ;**
- **Fourniture de matériels de manutention et petits matériaux ;**
- **Service Traiteur ;**
- **Peinture et Décoration ;**
- **Menuiserie ;**
- **Imprimerie ;**
- **Fourniture des goodies et autres gadgets de communication ;**
- **Location de matériels de sonorisation (micro, enceintes, table de mixage).**

C'est ainsi, que l'ARPCE invite les entreprises ou groupements d'entreprises à manifester leur intérêt en présentant une offre spontanée comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée ;
- Un profil détaillé de l'entreprise ou de l'organisation (raison sociale, adresse, expérience) ;
- Un curriculum vitae des membres de l'équipe clé le cas échéant ;

- Trois (03) références minima de réalisations similaires ;
- Un dossier fiscal à jour.

Les dossiers présentés par les entreprises permettront à l'ARPCE de constituer une base de données en vue d'éventuelle consultation.

Les entreprises intéressées doivent déposer leurs dossiers en s'adressant à **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARPCE**, au 4^{ème} étage de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, 91 bis, Avenue de l'Amitié, Centre – Ville, Brazzaville, B.P : 2490, au plus tard le **04 décembre 2024 à 13H00**.

Fait à Brazzaville le 04 novembre 2024

**La Personne Responsable
des Marchés Publics.**



Issongo KIBA.